

Bulletin municipal

N° 13 Octobre 2011

SOMMAIRE

p. 2 :

- Rappels
- Réjouissances

p. 3 :

- Éclairage public
- Informations

p. 4 :

- La fête communale

p. 5 :

- Le club de tennis

p. 6 :

- C'est décidé : demain je bouge mon corps
- Paul Falentin à Flavy
- Nouvelle d'Anaëlle

p. 7 :

- Compostage

p. 8 :

- Nos joies et nos peines
- Permanence Maire-Adjointes
- Calendrier des fêtes

Éditorial

Comme chaque trimestre, nous nous proposons, dans ce bulletin, de vous donner des informations sur les événements qui se sont passés ou se passeront dans la commune, ou encore des communications des diverses associations.

Nul n'est censé ignorer la loi, mais il reste vrai que chacun ne la connaît pas toujours très bien. C'est pourquoi nous en profitons pour en rappeler quelques-unes. N'hésitez pas à relire d'anciens numéros (consultables également sur le site de la commune) pour consolider votre connaissance en ce domaine.

Les travaux des toits de la mairie et de l'école du centre sont achevés. Il faut apprécier un travail soigné et de très belle qualité qui permet de rehausser la beauté des édifices.

Jean-François Fauquembergue



RAPPELS

ÉLECTIONS

Inscriptions sur les listes électorales

Il est rappelé aux administrés que l'inscription sur les listes électorales n'est pas automatique.

L'électeur doit solliciter expressément son inscription auprès des services du Secrétariat de Mairie.

Les demandes seront reçues jusqu'au 31 décembre 2011.

RAMASSAGE DES VÉGÉTAUX

Un ramassage de branchages et végétaux vient d'avoir lieu sur la commune. Nous avons rappelé dans chaque boîte à lettres, les modalités de ce ramassage mais tout le monde ne les a pas respectées. Nos employés passent beaucoup de temps à cela et je vous demande donc instamment de les respecter la prochaine fois, sinon les végétaux non liés ou emballés ne seront pas ramassés.

CHIENS

Cet été, beaucoup de chiens vagabondaient dans les rues de Flavy. Certains nous étaient inconnus et avaient été certainement abandonnés par des maîtres indécents. Mais d'autres étaient de Flavy et je vous rappelle que la divagation des chiens est interdite ; dans les rues, ils doivent être tenus en laisse et les maîtres doivent faire en sorte qu'ils ne puissent s'échapper seuls par l'édification de clôtures solides.

MÉDAILLE DE LA FAMILLE FRANÇAISE

La Médaille de la Famille Française est une distinction décernée aux personnes qui élèvent ou qui ont élevé de nombreux enfants.

- Médaille de bronze : 4 ou 5 enfants
- Médaille d'argent : 6 ou 7 enfants
- Médaille d'or : 8 ou plus.

Au moment de la demande, l'ainé devra être âgé d'au moins 16 ans.

Le dossier est à retirer en Mairie et doit être déposé avant début décembre.

TRAVAUX

Selon le Code de l'Urbanisme, les travaux entrepris dans les habitations ou sur les clôtures nécessitent, selon leur nature, un permis de construire ou une simple déclaration de travaux. Je sais que tout le monde ne peut pas être au courant de la réglementation et donc je vous engage vivement, avant de commencer des travaux, à vous renseigner en mairie sur ce qu'il est obligatoire de faire.

D'autre part, l'ouverture sur la voie publique ainsi que les travaux sur le trottoir (surbaissé) nécessitent une autorisation de la mairie.

RÉJOUISSANCES

CONCERT

organisé par la Communauté de communes

**Samedi 19 novembre à 20 h 30
à la Salle Gilbert LEVERT du pôle
communautaire
Entrée : 5 euros**

Concert de « *La Mordue* »
chanteuse, accordéoniste.

Elle est accompagnée de 4 musiciens et vient d'avoir un grand succès à PARIS.

Repas de Noël du SIAD

prévu le mercredi 7 décembre au Palais de la danse à FLAVY-LE-MARTEL.

Renseignements : 03.23.63.24.35.

Spectacle de Noël des Écoles

Vendredi 16 décembre 2011
à 18 h 30
à la salle polyvalente

Cette année, c'est l'Association « Familles Rurales » qui en assurera l'organisation.

Éclairage public

Beaucoup s'interrogent et demandent pourquoi l'éclairage public fonctionne encore toutes les nuits entières alors qu'une enquête et une décision du conseil municipal avaient retenu l'idée d'une coupure de ce dernier.

L'éclairage sera bien coupé aux horaires qui avaient été indiqués dans le précédent bulletin à partir du 1er janvier 2012. Pourquoi ce recul dans le temps ?

Essentiellement pour des raisons de sécurité, notamment sur la rue André Brulé où il y a des îlots qui peuvent se révéler dangereux. C'est la raison pour laquelle des plots réfléchissants y ont été installés. Il reste à en installer d'autres aux entrées de la rue principale et autour du rond-point. D'autre part, la campagne de betteraves est déjà lancée. Il semble préférable d'attendre qu'elle se termine avant de modifier notre système d'éclairage.

Jean-François Fauquembergue

Rappel : La coupure sera effectuée de 24 h à 5 h les nuits de dimanche à jeudi inclus.

INFORMATIONS

TÉLÉTHON

Samedi 3 décembre 2011

Bienvenue à la petite salle polyvalente pour participer et/ou remettre vos dons.

MARCHÉ DE NOËL

de la résidence
Charles Lefèvre

samedi 26 novembre 2011

de 14 h à 18 h
à la résidence

HORAIRES DE LA POSTE

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h
et de 14 h 30 à 16 h 30

Samedi de 8 h 30 à 11 h 30

24-25 septembre : une fête communale réussie

Réussie d'abord parce que nous avons bénéficié de belles journées ensoleillées.

Réussie encore du point de vue de la sécurité : en rassemblant les manèges sur le parking de la salle des fêtes, on a réduit les problèmes avec la circulation.

Réussie également parce que le caractère festif a été renforcé par le spectacle organisé par l'A.A.C. (Association d'Animation Communale) sur le même site que celui des forains.



Ce spectacle qui a séduit nombre de personnes a pu ainsi être suivi ou, à tout le moins, écouté même par ceux qui voulaient suivre l'évolution de leurs enfants sur les attractions foraines.

Il ne faudrait pas oublier l'embrassement de la mairie du samedi soir. Il a permis de mettre en valeur l'édifice dont la toiture venait d'être refaite.

Les musiciens, qui ont assuré l'apéritif-concert, sont également allés jouer dans les maisons de retraite, pour la plus grande joie des résidents. Sur cette photo, nous les voyons à la résidence « Charles Le fèvre ».



Le succès de ces journées est dû non seulement aux forains, mais encore aux employés municipaux et à l'A.A.C. qui a assuré l'embrassement et les différents spectacles. Que tous ici en soient remerciés.

Jean-François Fauquembergue

La chorale « Ars Canendi »

Dirigée par Annie Gronnier, la chorale « Ars Canendi » de Flavy-le-Martel fêtera ses 20 ans en avril 2012, ici même à Flavy.

Les 25 choristes se réunissent, chaque semaine (en temps scolaire), le vendredi de 20 h à 22 h en septembre, octobre, mars, avril, mai, juin, et de 19 h à 21 h en novembre, décembre, janvier et février, au collège de Flavy-le-Martel, dans une ambiance détendue, mais studieuse.

Le répertoire étudié est très varié (chants classiques, liturgiques, fantaisies humoristiques et chansons contemporaines).

Vous qui aimez chanter, n'hésitez pas à nous rejoindre ; vous serez les bienvenus.

Renseignements au 03.23.52.53.84

Michèle Télatski, présidente

Club de tennis de Montescourt – Jussy – Flavy

En 2011, il y a 75 licenciés au club.

Résultats de la saison :

Équipe 8 ans (2 joueurs) :

- champions de l'Aisne 2011
- champions de Picardie 2011

Il faut saluer la très belle performance de Romain ANTONICELLI qui est champion de l'Aisne et vice-champion de Picardie.



Équipe 15/16 ans :

elle termine 2e ex æquo (sur 4 équipes) de la poule départementale.

Équipe 4e Série :

elle termine en milieu de tableau

Équipe 1 Sénior Hiver :

elle termine 2e ex æquo (sur 6 équipes) de la poule Pré-régionale

Équipe 1 Sénior Été :

elle termine première de la 1re Division Départementale (1ere de la 2e Division en 2010 et championne de l'Aisne) ; elle monte en Pré-régionale.

Tournoi Interne au club :

victoire de Thomas DERUERE.

Quelques chiffres :

• Participation pour la 3e année à la journée Tennis à l'école avec toutes les écoles primaires du secteur (400 élèves sur la journée).

• Tournoi Open : hausse de la participation avec 14 inscriptions de plus par rapport à 2010 (68 inscriptions cette année) et un total de 86 matchs effectués sur

15 jours.

• École de tennis : environ 50 jeunes étaient à l'école de tennis en 2011.

- 2e sortie en bus à Roland Garros.

Pour 2012 les objectifs sont les suivants :

Inscription en championnats de :

- 2 équipes hiver messieurs
- 2 équipes été messieurs
- 1 équipe été féminine
- 1 équipe 8 ans et/ou 9/10 ans
- 1 équipe 15/16 ans

Tournois organisés par le club :

- Tournoi Open hommes
- Tournoi Open Femmes
- Tournoi Open + 35 ans hommes
- Tournoi Sallier (jeunes de 8 à 18 ans par catégories d'ages)
- Journée Balle Orange (jeunes)
- Tournoi Interne



finale du championnat de l'Aisne



Jeunes champions de l'Aisne

Article réalisé à partir des données et photos du club.

Jean-François Fauquemberg

C'est décidé : demain, je bouge mon corps !

Que vous soyez enfant, adolescent, adulte ou senior, il n'y a pas d'âge pour pratiquer une activité physique ou sportive. L'essentiel est de trouver l'activité qui vous convient : danse, gymnastique d'entretien, baby judo, judo, marche, VTT, tennis, football...

Mais halte aux idées reçues ! Le sport ne fait pas maigrir ! Si perdre du poids est votre motivation principale, vous risquez d'être déçu... La pratique d'une activité physique et sportive peut vous aider à vous sentir mieux dans votre peau.

N'hésitez pas à vous rendre dans un club pour le découvrir et tester si vous vous y sentez bien.

Commencez par choisir un club près de chez vous. Plus votre lieu de pratique sportive est près de chez vous, plus vous aurez de temps avant pour vous préparer et après pour échanger avec les autres.

Un club est un lieu de vie où l'on apprend des autres. L'activité physique et sportive peut nous permettre de faire le mieux possible avec ce que la nature nous a donné. Le temps de l'activité doit être un moment convivial. Les adhérents, au sein du club, ne sont pas en compétition les uns contre les autres. La pratique sportive est faite de partage et de solidarité.

Fixez-vous des objectifs raisonnables, découvrez de nouvelles personnes, prenez du temps pour vous, soyez à l'écoute de votre corps, décompressez.

Geneviève Fauquembergue

Paul Falentin à Flavy-le-Martel

Paul Falentin, trompettiste suisse, vient de donner un concert en hommage à ses ancêtres flaviens à l'église. Au programme de l'après-midi, des œuvres de Mozart (La Marche des prêtres), Jean-Sébastien Bach (Aria), Joseph Haydn (Concerto en mi majeur), Franz Schubert (Ave Maria) et Georges Gershwin (Summertime). À l'issue du concert, Paul Falentin est allé à la rencontre des Flaviens pour parler de ses ancêtres et de son parcours musical.

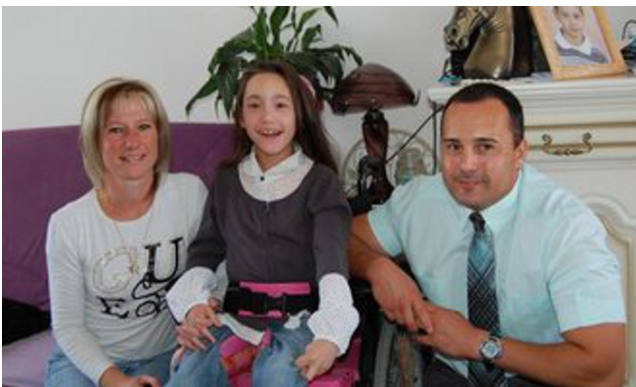
Patrick Julien



Des nouvelles d'ANAELLE

ANAELLE, qui souffre depuis sa naissance du syndrome de Little, une affection grave qui l'a rendue handicapée motrice, va se faire opérer grâce à la solidarité et la générosité le 18 octobre à BARCELONE.

Quatre mois après l'opération, une rééducation longue et coûteuse va commencer à MIAMI FLORIDE.



Souhaitons à Anaëlle de redevenir une petite fille comme les autres. Merci aux donateurs.

Les dons peuvent être adressés à l'association un sourire pour l'espoir, au 2 square Gustave Maroteau 91000 ÉVRY,

avec au dos du chèque, la mention : don pour ANAELLE.

Patrick Julien

Le compostage

La gestion des déchets ménagers coûte cher et coûtera certainement de plus en plus cher. Il est alors souhaitable de penser aux économies réalisables. Et, parmi celles-ci, le compostage. Il présente, en effet, l'opportunité de réduire la quantité des déchets à enfouir. En moyenne, ce peut être d'une moitié. Faites le compte ! Vous pouvez apprécier ce que vous retirez des déchets ménagers destinés au ramassage.

Mais le compostage n'a pas que cet avantage. Il permet également d'enrichir le sol que nous cultivons. Lorsqu'il est mûr, il suffit de l'ajouter progressivement au sol ; au moins trois ou quatre fois dans l'année. Arbustes, fleurs, légumes apprécieront. En effet, le compost apporte non seulement des éléments nutritifs aux plantes, mais encore il augmente leur résistance aux maladies tout en améliorant la perméabilité du sol à l'eau et à l'air.

QUE PEUT-ON COMPOSTER ?

Du jardin :

- déchets de tonte
- déchets de légumes
- plantes fanées
- branches coupées et broyées si elles ne sont pas petites
- feuillage réduit à l'aide d'une tondeuse

De la maison :

- pelures de pomme de terre et autres déchets provenant des légumes
- marc et filtres de café
- bouquets de fleurs fanées
- terreau à fleur usagé
- papiers usagés : essuie-tout, serviettes
- cendre de bois sans excès

QUE NE FAUT-IL SURTOUT PAS COMPOSTER ?

- les produits en plastique
- les déchets contenant des métaux
- le verre
- les pierres
- les aliments cuits
- les os et les coquillages
- les mauvaises herbes à semences
- les végétaux porteurs de germes pathogènes
- les matières fécales.

Le compostage pourrait en rebuter certains à cause, pensent-ils, des odeurs qui s'en dégageraient. Or, rien n'est plus faux, car, bien fait, le compost ne dégage pas d'odeur pestilentielle. Il faut néanmoins éviter de le placer dans un endroit trop proche de la terrasse ou du coin préféré de vos voisins. On évite ainsi les disputes ou irritations. De même, à la condition de ne pas y mettre du pain ou des déchets de poisson ou de viande ou encore les restes cuits des plats préparés, le compost n'attire pas les animaux nuisibles (vermine, rats, souris).

Le compostage se fait soit en meule soit en fût. L'usage du fût présente plusieurs avantages : d'une part, les matériaux en décomposition ne sont pas visibles ; d'autre part, si les conditions idéales peuvent être atteintes (aération, humidité), le contenu se réchauffera si fortement en cours de décomposition que germes, semences de mauvaises herbes seront éliminées. Il faut, pour cela, qu'il ait une contenance d'un mètre cube au minimum.

Si vous êtes intéressés par le compostage et si vous ne possédez pas encore de fût à compost, sachez qu'au pôle communautaire, vous pouvez vous en procurer un en vous adressant à Jean Nicolas Caura au 03.23.63.36.51. Des fûts de 400 ou 800 litres sont à votre disposition pour un prix intéressant : respectivement 35 et 53 euros (image ci-contre).

Jean-François Fauquembergue



NOS JOIES ET NOS PEINES

Naissances

11 Juillet : Louane RONDEL-LAGACHE
12 Août : Valantin TASSIN
22 Août : Mathys DUMONT
10 Septembre : Nolane POTEAU
19 Septembre : Léo BOLLENGIER

Mariages

23 Juillet : Romain CARUEL et Céline BREANT
6 Août : Romain BLONDELLE
et Karine LEGRAND
6 Août : Christophe GOBINET et Marie JULIEN
20 Août : François DUMONT
et Stéphanie LEMPEREUR
27 Août : Jonathan LETURQUE
et Lisa NOBLECOURT

Décès

7 Juillet : Micheline CHATTON
28 Juillet : Odette OZIOL
16 Août : René MALAQUIN
29 Août : Yvette POIDEVIN
3 Septembre : André BRUNEL
10 Septembre : Daniel LEMAIRE
22 Septembre : Raymonde LEBON

PERMANENCES MAIRE - ADJOINTS (de 9 h 30 à 11 h 00)

3-4 septembre : Mme Annick NOIZET
10-11 septembre : Mme Danielle LANCO
17-18 septembre : M. Patrick JULIEN
24-25 septembre : M. Régis LEFEVRE

1-2 octobre : Mme Andrée TATIN
8-9 octobre : Mme Annick NOIZET
15-16 octobre : M. Patrick JULIEN
22-23 octobre : M. Régis LEFEVRE
29-30 octobre : M. Eric VAN ISACKER

5-6 novembre : Mme Danielle LANCO
12-13 novembre : Mme Andrée TATIN
19-20 novembre : M. Eric VAN ISACKER
26-27 novembre : Mme Annick NOIZET

3-4 décembre : Mme Andrée TATIN
10-11 décembre : M. Patrick JULIEN
17-18 décembre : Mme Danielle LANCO

Calendrier des fêtes (rappel)

NOVEMBRE

11 novembre : Armistice 1918
13 novembre : Randonnée Pédestre des Donneurs de Sang Bénévoles
19 novembre : Concours de Belote Amicale du Personnel Communal

DÉCEMBRE

3 décembre : Randonnée Pédestre des Donneurs de Sang Bénévoles (Téléthon)
3 décembre : Téléthon
10/11 décembre : Repas Ste Barbe- Arbre de Noël des Sapeurs Pompiers
16 décembre : Fête de Noël des Ecoles
17 décembre : Assemblée Générale Boule Flavienne